

Monsieur

174.

Messieurs Les Deputés ordinaire de L'Etat de
cette Province, ayans sceu par ma relation,
L'indisposicion dans laquelle i'avois trouvé,
& Laisse son Alte. avant hier, à Bueren,
Lors qu'elle m'avoit faite cette grace, &
honneur, de L'ij veoir, & baiser tres humblem^t.
Les mains, s'en trouvent trestous extrêmement
marris, & en paine: Ayans, pourtant urge
nécessaire, & leur office, & se voir, de s'en
informer de plus: On'ont commandé de
vous en faire ce mot par messenger exprés:
Et prier qu'il vous plent de prendre la
paine, à les obliger tant, que de leur faire
sçavoir, par un mot de responce sur ceste,
en qu'el estat, & disposicion son Altesse
s'est troubee du depuis, & mesmes au retour
dudt messenger: Vous assurens, Monsieur,
que vous en obligeres infiniment mesd^s.
seign^{rs} Les Deputés, mes Maistres, à recognoistre
ces paines, & courtoisies vostres, en toutes
occurrences, qui pourroyent concerner v^{re} service,
Et qu'en particulier ie demeureray tousiours
apres mes baise mains.

Monsieur

Vostre serviteur tres humble

Amrecht le dernier
de may 1643. p. ver.

W. H. van der Meer

301



